AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Commune de VORGES-LES-PINS Révision du plan d'occupation des sols (POS) et élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) Révision du Zonage d'Assainissement Création d'un périmètre délimité des abords (PDA)

Par arrêté URB.19.08.A40, le Président de Grand Besançon Métropole a décidé d'ouvrir une enquête publique unique relative à :

- la révision du plan d'occupation des sols (POS) et l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Vorges-les-Pins ;
- la révision du zonage d'assainissement de la commune de Vorges-les-Pins;
- la création d'un périmètre délimité des abords (PDA) autour de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Vorges-les-Pins.

Cette enquête publique unique est organisée pour une durée de 36 jours consécutifs,

du lundi 16 septembre 2019 au lundi 21 octobre 2019 inclus.

Le projet de PLU de Vorges-les-Pins n'est pas soumis à évaluation environnementale. La révision du zonage d'assainissement de la commune de Vorges-les-Pins n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Daniel MORET en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique unique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- → En Mairie de Vorges-les-Pins Siège de l'enquête publique unique 16 Grande rue 25320 Vorges-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- → A Grand Besançon Métropole Mission PLUi 2 rue Mégevand 25000 Besançon aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Vorges-les-Pins :

- le lundi 16 septembre 2019 de 9h à 12h ;
- le mercredi 25 septembre 2019 de 15h à 18h;
- le samedi 5 octobre 2019 de 9h à 12h ;
- le lundi 21 octobre 2019 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Vorges-les-Pins, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Vorges-les-Pins – M. le commissaire enquêteur Enquête publique PLU, zonage d'assainissement, PDA 16 Grande rue – 25320 VORGES-LES-PINS

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/1504.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-1504@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Vorges-les-Pins et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être demandée à Florent SERRETTE, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 61 51 21 ou par mail plui@grandbesancon.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Vorges-les-Pins et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique unique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique unique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU, le projet de révision du zonage d'assainissement de Vorges-les-Pins et la création du PDA.

Pour le Président et par délégation, La Conseillère communautaire déléguée à la l'Urbanisme opérationnel et à la Planification, Catherine BARTHELET Maire de Pelousey